

23 OCT. 2023

Réf.: .....

A l'attention de Monsieur Luc Frieden  
Formateur du Gouvernement

Roodt/Syre, le 19 octobre 2023

Monsieur Luc Frieden,  
Monsieur le Formateur du Gouvernement,

Nous avons noté avec grand intérêt que vous avez entamé, dans le cadre des négociations d'un futur accord de coalition, des groupes de travail thématiques pour définir les lignes d'actions du prochain gouvernement. Dans le contexte de l'élaboration du programme gouvernemental, **l'ONG Fairtrade Lëtzebuerg vous demande d'introduire dans le programme gouvernemental une politique nationale d'achats publics répondant aux critères du commerce équitable.**

**Nous saluons les positions du CSV et du DP communiquées à l'ONG Fairtrade Lëtzebuerg avant les élections législatives.** Celles-ci mentionnent que « *le CSV plaide pour une politique commerciale nationale et européenne qui favorise le commerce équitable et les droits de l'homme afin de développer davantage la filière équitable. Le CSV s'engage aussi pour une politique de coopération durable et respectueuse des pays partenaires, qui met le développement durable et le commerce équitable au centre de nos préoccupations* ». De son côté, le DP affirme qu'il « *ne s'agit ici non seulement de veiller à ce que l'Etat seul soutienne le commerce équitable, mais il peut aussi servir d'exemple aux citoyens et entreprises* ». Le DP soutient « *les efforts de sensibilisation en vue de promouvoir activement le commerce équitable* » avec une campagne qui pourrait être également « *orientée vers le secteur privé, afin d'augmenter la portée d'une telle campagne et ainsi de promouvoir des pratiques commerciales équitables et responsables dans l'ensemble du paysage économique* ».

Le commerce équitable participe à la résolution des défis d'aujourd'hui : il contribue à l'autonomisation des producteurs et travailleurs grâce à une juste rémunération ; il respecte les normes sociales, favorise la défense des droits des travailleurs et contribue à l'égalité des genres ; il est respectueux de l'environnement et contribue à la lutte contre le changement climatique ; il favorise l'accès aux activités agricoles pour les jeunes et promeut une alimentation responsable.

Dans le cadre de la cohérence des politiques pour le développement durable et en complémentarité du choix des produits régionaux et biologiques, **nous vous demandons d'inscrire dans le programme gouvernemental que le gouvernement s'engagera à mettre en place une politique nationale d'achats publics répondant aux critères du commerce équitable.** Dans un premier temps, nous vous invitons à dresser le **bilan de la politique d'achat actuelle des administrations publiques**, puis de lancer **une campagne nationale de sensibilisation à l'encontre des acteurs publics** pour aboutir à une intégration conséquente du critère d'achat du commerce équitable afin de promouvoir un développement durable et une participation équitable des producteurs, productrices, travailleurs et travailleuses d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et des Caraïbes au commerce international.

Cette revendication est en accord avec le texte de loi n°7672 relative à l'agrément d'un système de qualité ou de certification des produits agricoles « *pour des matières premières et des produits composés à partir de **matières premières provenant d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et des Caraïbes** et s'il existe pour ces matières premières une filière équitable certifiée, telle que définie par la charte du commerce équitable et contrôlée par un organisme certificateur accrédité selon la norme ILNAS EN ISO/IEC 17065, le recours à ces matières premières issues de cette filière équitable est exclusif* ». Cette démarche ne devra pas se limiter à des denrées durables mais englobe également les achats au niveau des vêtements professionnels.

**Les citoyens attendent en effet cet engagement de la part de l'État.** Selon une étude ILRES menée en 2020, la majorité des résidents étaient d'avis que tous les acteurs nationaux, l'État en tête (74%), devrait utiliser en règle générale des produits Fairtrade à titre de bon exemple. 71% estimaient que les cantines scolaires et les structures d'accueil pour enfants et jeunes sont également des lieux où la consommation de produits Fairtrade doit devenir la norme pour les produits disponibles en Fairtrade.

**Le commerce équitable est un puissant levier de changement social et permet de façonner une société future juste et durable.**

Tout en vous remerciant pour votre retour, nous vous prions d'agréer, Monsieur Luc Frieden, nos meilleures salutations.



Geneviève Krol  
Directrice de Fairtrade Lëtzebuerg asbl



Jean-Louis Zeien  
Président de Fairtrade Lëtzebuerg asbl